

## Notes rapides sur l'installation du Comité Départemental des mobilités du Gard le 7 février 2019 à Nîmes



Étaient présents et animateurs : Jean-Luc Gibelin Vice-Président de la Région Occitanie et son directeur des infrastructures, transports et mobilités, Christophe Bazzo.

Assistaient à la réunion des représentants du CESER, de SNCF Mobilités, des transporteurs routiers de voyageurs, de l'agglomération d'Alès, des responsables éducatifs ainsi que des collectifs d'utilisateurs avec la fédération des usagers du train, des structures environnementales, de la survie du rail en Cévennes et...des représentants de nos associations cyclistes départementales.

Absence remarquable de tous les élus gardois qui ont perdu récemment la compétence transports au profit de la Région devenue par la Loi : autorité organisatrice des transports (AOT).

### Notre introduction publique :

200 parlementaires dont 2 députés du Gard ont écrit :

« *Un jeune sur quatre a refusé un emploi ou une formation faute de moyens de transport* ». Nos associations locales contribuent à réduire ce handicap en récupérant et en remettant en état des vélos pour accroître leur mobilité.

Nous profitons de la présence d'un représentant de SNCF Mobilités pour rappeler que l'État actionnaire de l'entreprise, est tenu à respecter les directives européennes en matière d'accès des vélos aux trains de voyageurs.

### Nos questions et leurs réponses :

Déception exprimée sur l'absence de l'évocation des déplacements doux dans les 10 chantiers émergents des états généraux de l'intermodalité : *pas de réaction*.

Demande de mise en œuvre d'un schéma régional des véloroutes et voies vertes. *En attente de l'élaboration du schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET)*

Transférabilité demandée de ce qui existe dans d'autres régions :

- Boîtes fermées pour garer les vélos TER adaptés aux groupes de cyclistes
- Accès des vélos à tous les TGV (exemple négatif de Bourgogne-Franche-Comté / Alsace)
- Plus de place pour les vélos dans les rames TER à commander
- Embarquement des vélos dans les autocars LIO en poursuivant l'essai de EDGARD
- Accès des vélos à la gare de Nîmes (ascenseurs trop courts) pour déplacements touristiques ou pendulaires (exemple concret donné d'une grande entreprise Nîmoise dont le quart des salariés vient travailler à vélo avec l'obstacle de la non intermodalité au quotidien).

Réponses : *Que ce soit pour le tourisme ferroviaire ou pour le vélo, nous n'avons pas assez de rames permettant de répondre aux demandes des usagers, de plus les cyclistes sont source de retard à l'embarquement des trains et source de conflits à l'égard des autres usagers dont ils prennent de la place. Nous installons donc des garages vélos à Toulouse et Montpellier et envisageons de cofinancer l'achat d'un deuxième vélo pour la gare d'arrivée du train. Nous sommes la seule région à cofinancer l'achat d'un VAE et à adhérer à Vélo et Territoires.*

NB : Nous sommes allés sur le site de Vélos et Territoires pour relever que 10 régions en sont adhérentes à ce jour, mais pas l'Occitanie dont 6 départements sur 13 en sont effectivement rattachés ainsi qu'un EPCI.



Sans commentaire sur les réponses faites, la question est de savoir si nos associations locales ou relais nationaux (FUB, AF3V) sont d'accord pour demander à la région la mise en place d'une commission départementale du plan vélo, portée par ce comité régional des mobilités comme le suggère « à titre d'exemple » cette institution.